

Lyon, 24 avril 2019

TRI BOX : la Métropole de Lyon et les bailleurs s'associent pour développer le tri de déchets en pied d'immeuble.

La Métropole de Lyon, compétente en matière de ramassage, de tri et de traitement des déchets ménagers et assimilés met en place, en partenariat avec la structure ABC HLM et 12 bailleurs sociaux, un dispositif de tri en pied d'immeuble.

Tri Box est le nom de ce dispositif qui permettra aux habitants des immeubles concernés de déposer leurs déchets au pied de leurs habitations et de les valoriser.

Les déchets concernés sont variables selon les sites et il s'agit principalement des :

- Déchets d'éléments d'ameublement (mobilier en ferraille, bois, plastique...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Cartons
- Déchets textiles, linge de maison et chaussures

Pour la Métropole, cette démarche s'inscrit dans le prolongement d'initiatives engagées directement par des acteurs du territoire depuis 2015, à l'instar par exemple du bailleur Est métropole Habitat sur le quartier bel Air à Saint Priest avec l'opération « Triaulogis » ou de Lyon Métropole Habitat sur le quartier Les UC avec le projet TRUC à Bron.

Tri Box fonctionne sur la base du volontariat des bailleurs qui sont accompagnés, tout au long du processus, par les services de la Métropole. Différentes phases interviennent : un diagnostic des déchets produits sur les sites identifiés, des échanges avec les acteurs de terrain, des propositions d'améliorations, une formation des équipes de proximité au tri des encombrants, ou encore la mobilisation des habitants au travers du lancement de l'opération via un évènementiel.

Depuis 2019, plusieurs porteurs de projets bénéficient de cet accompagnement, principalement dans les quartiers en politique de la ville. Ainsi, 6 projets sont en phase de lancement sur les communes de Givors, Saint Fons, Pierre Bénite, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Neuville-sur-Saône et Fontaine-sur-Saône. D'autre part, 9 autres projets sont en phase de diagnostic avancé sur les communes de Lyon, Vaulx en Velin, Vénissieux, Givors, Saint-Fons, Oullins et Bron.

Près de 17 00 logements sont concernés par l'ensemble de ce dispositif dont les bénéfices attendus portent sur l'amélioration du cadre de vie, la réduction des coûts de gestion pour les bailleurs, ou encore la valorisation des déchets.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

